

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 10 mai 2016 à 10:30
The Square – Bruxelles

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion de l'exercice 2015 y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, Rapport du Commissaire.
2. Approbation du rapport de rémunération.
Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant au chapitre 6 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2015 – Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés.
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2015 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de fixer le montant du dividende brut par action entièrement libérée à 3,30 EUR. Après déduction de l'acompte de 1,36 EUR brut par action versé le 21 janvier 2016, le solde de dividende s'élèvera donc à 1,94 EUR brut payable à partir du 17 mai 2016.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2015.
Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2015 pour les opérations de cet exercice.
6. Conseil d'Administration : Renouvellement de mandat
 - a) Le mandat de M. Jean-Marie Solvay arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.
Il est proposé de réélire M. Jean-Marie Solvay comme Administrateur pour une période de quatre ans. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2020.
7. Commissaire

- a) Renouvellement du mandat de Commissaire.

Le mandat du Commissaire arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Il est proposé de renouveler le mandat de la société Deloitte Réviseurs d'Entreprises, Société Civile sous forme de SCRL, dont le siège social est établi à 1831 Diegem, Berkenlaan 8b, comme Commissaire de la société pour une période de trois ans. Le mandat du Commissaire viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2019. Pour l'exercice de ce mandat, Deloitte Belgium sera représentée par M. Michel Denayer.

Au cas où le représentant de Deloitte Belgium serait dans l'impossibilité d'exercer son mandat, Deloitte Belgium serait représentée par Mme Corine Magnin.

b) Fixation des émoluments du commissaire

Il est proposé de fixer les émoluments annuels du Commissaire de Solvay SA, qui comprennent l'audit des comptes statutaires ainsi que l'audit de la consolidation du Groupe, à 1.146.000 EUR.

8. Approbation des clauses de changement de contrôle contenues dans les modalités des obligations euro senior et euro subordonnées ainsi que des titres de créances USD senior, émis en décembre 2015 dans le cadre du financement de l'acquisition de Cytec et des besoins généraux du Groupe Solvay.
9. Divers.